



Communiqué de presse  
9 janvier 2019

**LA FERMETURE ANTICIPEE DES URGENCES :  
UN DEMANTELEMENT INACCEPTABLE  
DE L'OFFRE DE SANTE DU TERRITOIRE !**

*Les Hopitaux du Pays du Mont Blanc ont décidé de réduire l'ouverture des urgences à Chamonix en les fermant dès le 24 mars. Ce qui suscite la réaction suivante d'Eric Fournierr, maire de Chamonix-Mont-Blanc et président de la communauté de communes de la vallée de Chamonix. :*

« En décidant de **réduire unilatéralement de plusieurs semaines** l'ouverture hivernale du service des urgences de Chamonix, les Hôpitaux du Pays du Mont Blanc **poursuivent et aggravent le démantèlement du système de santé local.**

**Ce désengagement est inacceptable** et rend compte d'une gestion strictement comptable de la santé au mépris de toutes les considérations d'intérêt général.

Comment justifier en effet une telle suppression du service au 24 mars alors que la saison de ski se poursuit sur l'ensemble du mois d'avril ?

La vallée de Chamonix est déjà fortement engagée dans la préservation de l'offre de santé locale : cette démarche ambitieuse s'est notamment concrétisée par l'ouverture en 2012 de **la première Maison de Santé du**

**département !** Néanmoins, il faut rappeler que la santé fait partie des sujets régaliens et que **l'échelon local n'est pas en mesure ni en compétences pour se substituer à l'Etat**, a fortiori dans un contexte d'inexorable désengagement financier de l'Etat.

Nous, élus de la vallée et acteurs responsables **nous opposons fermement à cette démarche d'abandon** et demandons instamment à l'autorité sanitaire de **rétablir le service au mois d'avril** car il répond à un besoin réel et significatif et à une des principales attentes des populations du territoire ».

*contact : François-Régis Bouquin. [fbouquin@chamonix.fr](mailto:fbouquin@chamonix.fr) - 06 01 08 15 88*